



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1859**

Bastion

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](#)

démolition. Il n'est pas besoin de rappeler que cette forteresse servit de prison d'État depuis l'époque de sa construction jusqu'à la fin du dernier



siècle ; et, commandant un faubourg populeux, reliée à l'Arsenal par des murs et des fossés, elle était restée le signe visible de la suzeraineté royale au centre de Paris, depuis la reconstruction du vieux Louvre.

**BASTION**, s. m. Ouvrage saillant de fortification, adopté depuis le xv<sup>e</sup> siècle pour flanquer les enceintes et empêcher les approches par des feux croisés (voy. ARCHITECTURE MILITAIRE). Les bastions remplacèrent les tours du moyen âge. Les mots *bastide*, *bastille*, *bastillon*, expliquent l'origine du bastion. La plupart des anciennes enceintes que l'on voulut renforcer à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, lorsque l'artillerie de siège eut acquis une grande puissance de destruction, furent entourées de bastions en terre gazonnée ou revêtue de maçonnerie, lorsque le temps et les ressources le

permettaient. Dans ce dernier cas, on donna aux bastions primitifs plusieurs étages de feux, afin de commander la campagne au loin et de battre les assiégeants lorsqu'ils s'emparaient des fossés. En France, en Allemagne et en Italie, on voit apparaître le bastion dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle; les Italiens prétendent être les inventeurs de ce genre de défense; mais nous ne voyons pas que les faits viennent appuyer cette prétention. En France et en Allemagne, les bastions ronds s'élèvent en même temps, de 1490 à 1520. Il nous semblerait plus raisonnable de supposer que, pendant les guerres d'Italie de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, Français, Italiens, Suisses et Allemands, perfectionnèrent à l'envi les moyens d'attaque et de défense. Le texte de Machiavel que nous avons cité dans l'article *Architecture militaire*<sup>1</sup> est loin de donner à l'Italie cette prédominance sur les autres contrées occidentales de l'Europe<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, la France et l'Allemagne, qui, pendant toute la durée du xvi<sup>e</sup> siècle, eurent de longues et terribles guerres à soutenir, guerres civiles, guerres étrangères, ne cessèrent de fortifier à nouveau leurs anciennes places, de munir les châteaux de défenses propres à résister à l'artillerie. En France, les armées royales et les armées de la réforme, assiégeantes et assiégées tour à tour dans les mêmes villes, à quelques mois de distance, instruites par l'expérience, ajoutaient tous les jours de nouveaux ouvrages de défense aux forteresses ou perfectionnaient les anciens; et il faut dire que si, pendant ces temps malheureux, un certain nombre d'ingénieurs italiens montrèrent un véritable talent, ce fut souvent au service des rois de France. Tous les hommes qui s'occupaient de construction dans notre pays, pendant ce siècle, étaient familiers avec l'art de la fortification, et Bernard Palissy lui-même prétendit avoir trouvé un système de défense des places à l'abri des attaques les plus formidables<sup>3</sup>.

Parmi les premiers ouvrages à demeure qui peuvent être considérés comme de véritables bastions, nous citerons les quelques grosses tours rondes qui flanquent les angles saillants de la ville de Langres<sup>4</sup>. Le plus important de ces bastions est un ouvrage circulaire qui défend une porte; il est à trois étages de batteries, dont deux sont casematées. La fig. 1 donne le plan du rez-de-chaussée de ce bastion; la fig. 2, le plan du premier étage, et la fig. 3, la coupe. Les embrasures des deux étages casematés sont ouvertes de manière à flanquer les courtines. La batterie supérieure

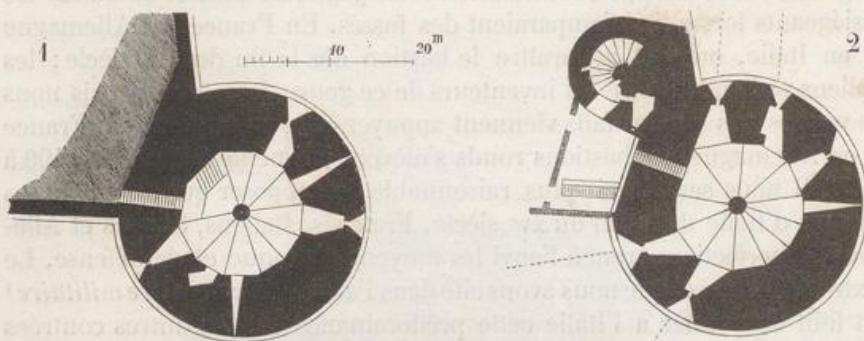
<sup>1</sup> T. I, p. 429.

<sup>2</sup> On est trop disposé à croire généralement que nous ayons tout emprunté à l'Italie au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Peut-être quelques capitaines italiens ayant étudié les auteurs romains avaient-ils à cette époque certaines idées sur la tactique militaire qui n'avaient pas cours en France; mais ce n'est pas dans Végèce qu'ils avaient pu apprendre l'art de fortifier les places contre l'artillerie à feu.

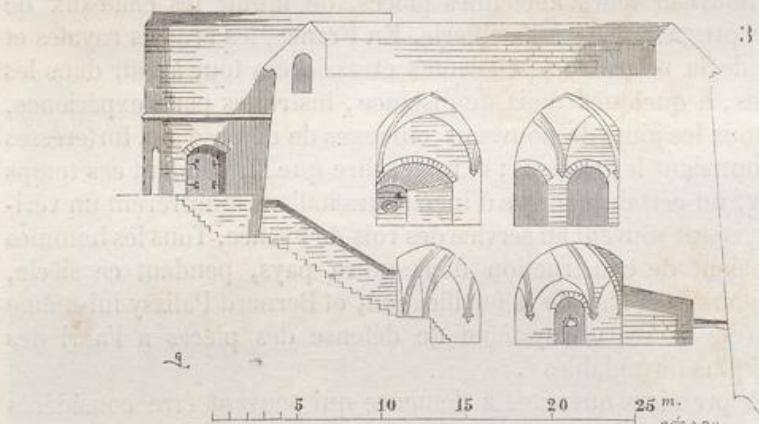
<sup>3</sup> *Oeuvres complètes de Bernard Palissy*, chap. De la ville de Forteresse. Édition Dubochet, 1844, p. 413.

<sup>4</sup> Voy. le plan général de la ville de Langres. (*ARCHITECTURE MILITAIRE*, T. I, p. 411.)

seule devait être réservée pour battre la campagne au loin. Les bastions



de la ville de Langres ne sont pas élevés en terre ; ce sont encore de

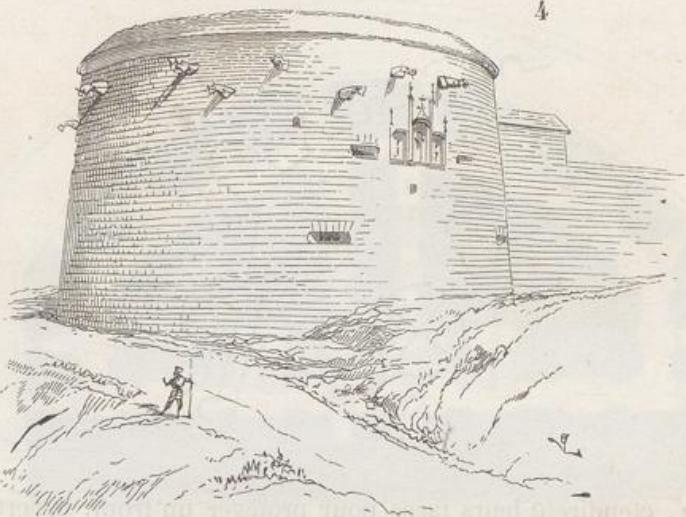


véritables tours en maçonnerie d'un fort diamètre , et dont les murs sont assez épais pour résister au boulet. La vue extérieure (4) du bastion dont nous venons de donner les plans et la coupe a conservé l'apparence d'une tour du moyen âge, si ce n'est que cet ouvrage est peu élevé relativement à son diamètre, et que les parements sont dressés en talus pour mieux résister aux boulets de fer. Les gargouilles qui garnissent le pourtour de l'ouvrage démontrent bien clairement qu'il n'était point autrefois couvert par un comble, mais par une plate-forme. Ce bastion fut d'ailleurs remanié peu de temps après sa construction première, et exhaussé ; à l'intérieur, les voûtes indiquent un changement, et les deux rangs superposés des gargouilles (fig. 4) ne peuvent faire douter que la plate-forme n'ait été surélevée.

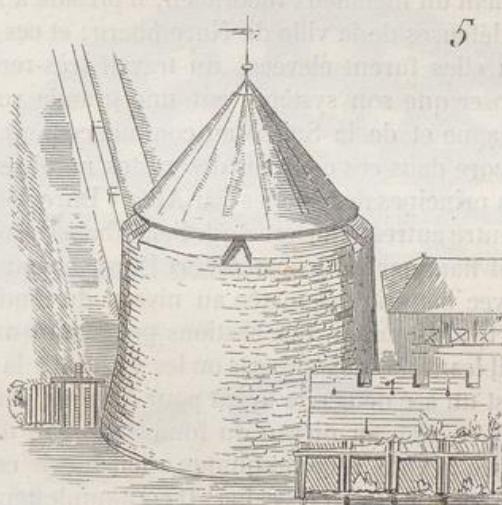
Les premiers bastions circulaires n'étaient pas toujours cependant dépourvus de combles , sans parler des grosses tours rondes de la ville de Nuremberg bâties par Albert Dürer (voy. TOUR), qui peuvent passer pour

de véritables bastions dans l'acception primitive du mot, et ont toujours

4



été couvertes; voici (5) des bastions de l'ancienne enceinte de Soleure



également couronnés par des combles<sup>1</sup>. On reconnut bientôt que ces bastions circulaires n'étaient pas assez vastes, que leurs feux divergents ne pouvaient contrarier les approches des assiégeants, qu'ils ne flanquaient les courtines que par deux ou trois bouches à feu, qu'ils n'opposaient pas des faces étendues aux batteries de siège. Ils subirent, dès le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, diverses transformations. Quelques-uns, pour bien flanquer les deux côtés d'un angle saillant, s'avancèrent sur les dehors,

<sup>1</sup> *Della Cosmog. univers. di Seb. Munster.*

ainsi que l'indique la fig. 6<sup>1</sup>, et allongèrent leurs flancs ; d'autres, au



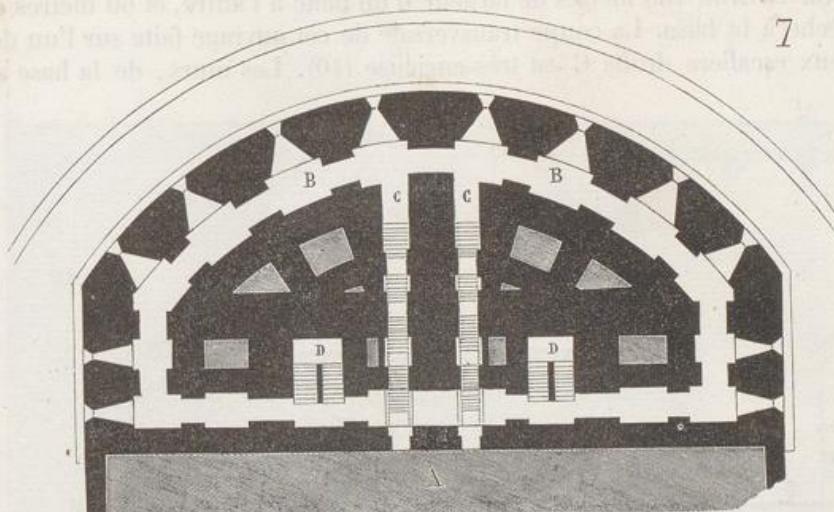
contraire, étendirent leurs faces pour protéger un front. Albert Dürer, dans son *Art de fortifier les villes et citadelles*<sup>2</sup>, adopte un système de bastions qui mérite d'être étudié avec soin; cet artiste, peintre et architecte, ne fut pas seulement un ingénieur théoricien, il présida à la construction d'une partie des défenses de la ville de Nuremberg; et ces défenses sont, pour l'époque où elles furent élevées, un travail très-remarquable. On doit même supposer que son système eut une grande vogue dans une partie de l'Allemagne et de la Suisse au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, car on trouve encore dans ces contrées des restes nombreux de défense qui rappellent les principes développés par Albert Dürer dans son oeuvre, et nous citerons entre autres la forteresse de Schaffhausen (voy. BOULEVARD). Pour renforcer et flanquer un front, Albert Dürer construit de larges et hauts bastions avec batterie casematée au niveau du fond des fossés, et batterie découverte au sommet. Ces bastions présentent un énorme cube de maçonnerie ; il les isole des remparts ou les y réunit à la gorge. Le plan de son bastion est un arc de cercle ayant pour base un parallélogramme. Nous figurons (7) ce plan au niveau du fond du fossé ; du terre-plein A au niveau du sol de la ville, il communique à la batterie casematée B par un ou deux escaliers C. Les deux escaliers D communiquent du terre-plein A à la batterie supérieure et aux batteries inférieures. La fig. 8 donne le plan du bastion sous le sol de la batterie supérieure, et la fig. 9 le plan de cette batterie. La construction se compose de murs concentriques éperonnés et reliés par des murs rayonnants ou parallèles dans la partie rectangle du bastion, de manière à former un grillage terrassé présentant une grande

<sup>1</sup> Angle Est de la ville de Huy, sur la Meuse. *Introd. à la fortif.*, par de Fer. Paris, 1722.

<sup>2</sup> *Alberti Dureri, pict. et archit. praestantissimi, de urb. arcib. castellisque condendis, etc., nunc recens è lingua germanica in latinam traductæ.* Parisiis, 1535.

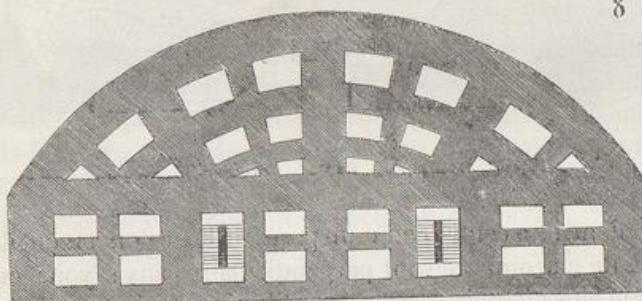
force de résistance aux projectiles. La batterie casematée peut contenir

7



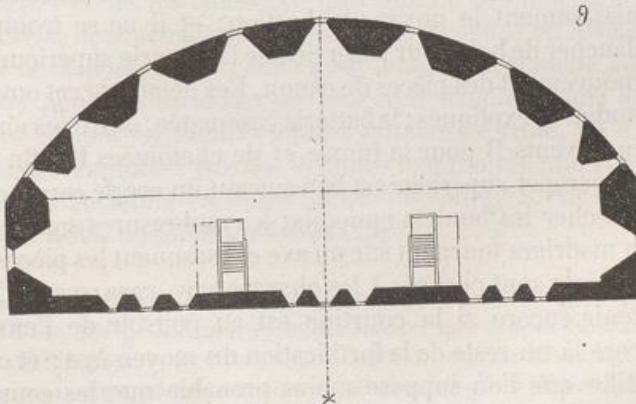
quatre bouches à feu pour flanquer les deux courtines, et huit bouches à

8



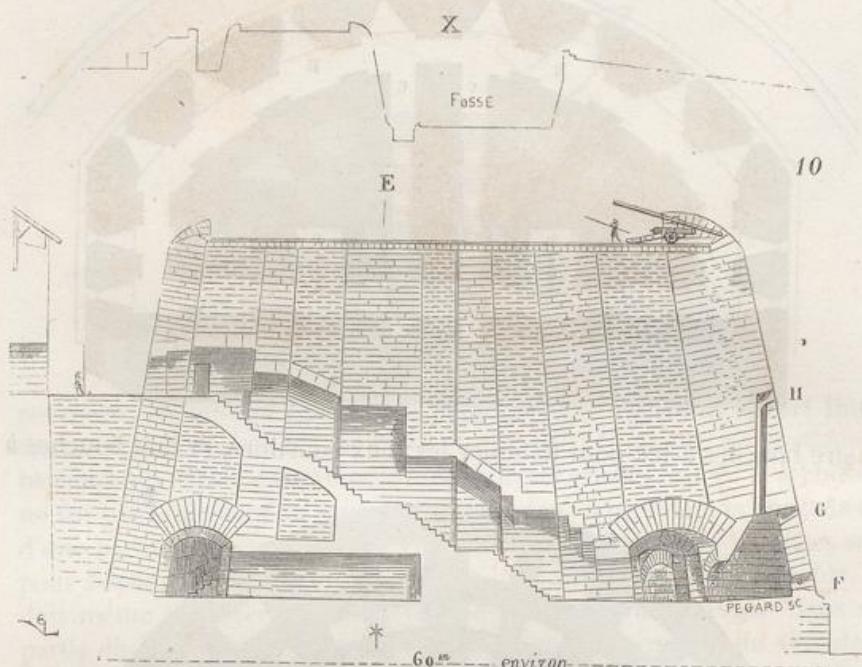
feu pour protéger la face en arc de cercle. La batterie découverte du

9



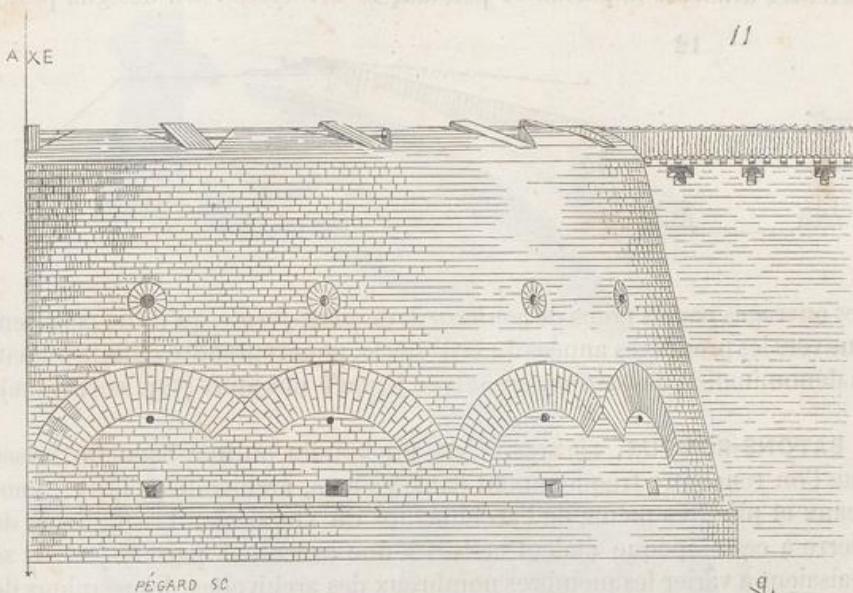
sommet qui commande les glacis et la campagne contient deux bouches à

feu flanquantes, et neuf bouches à feu sur la face cintrée. Ce bastion peut avoir environ 130 mètres de largeur d'un flanc à l'autre, et 60 mètres de flèche à la base. La coupe transversale de cet ouvrage faite sur l'un des deux escaliers droits C est très-curieuse (10). Les murs, de la base au



sommet, tendent à un centre commun posé sur le prolongement de l'axe E, et les assises de maçonnerie sont perpendiculaires aux rayons, en formant ainsi un angle plus ou moins ouvert avec l'horizon, selon que les murs sont plus ou moins éloignés du centre de tout l'ouvrage. Albert Dürer regarde ce moyen de construction comme présentant une grande cohésion, comme épaulant puissamment le noyau du bastion; et il ne se trompe pas. Il établit un plancher de bois pour le service de la batterie supérieure, afin de faciliter le mouvement des pièces de canon. Les détails de cet ouvrage sont assez bien étudiés et expliqués; la batterie casematée, outre ses embrasures F, est percée d'évents G pour la fumée et de cheminées H, afin d'obtenir un tirage. Le parapet supérieur est bâti suivant un arc de cercle en coupe, pour faire ricocher les boulets ennemis; les embrasures sont munies de mantelets en madriers tournant sur un axe et masquant les pièces pendant que les canonniers sont occupés à les charger (voy. EMBRASURE). Ce bastion isolé peut tenir encore si la courtine est au pouvoir de l'ennemi; on retrouve encore là un reste de la fortification du moyen âge; et ce bastion est une bastille que l'on suppose moins prenable que les courtines. Le fossé est très-large, 200 pas, et sa cunette est creusée le long du bastion, ainsi que l'indique le profil général X, fig. 10. La contrescarpe du fossé est

revêtue. La fig. 14 donne l'élévation extérieure de la moitié de ce bastion.



On remarquera les grands arcs de décharge qui accusent les embrasures et reportent tout le poids du mur extérieur sur les têtes des murs convergents. Cette élévation fait également voir les trous des évènements et cheminées, les mantelets de bois des embrasures supérieures et les courtines de la ville, dont les chemins de ronde sont couverts par un appentis continu. C'est là une fort belle construction, et ce qu'on peut lui reprocher, c'est l'énorme dépense qu'elle exigerait. Il semble qu'Albert Dürer ait attaché une grande importance aux fossés; il les fait très-larges et profonds, et les défend souvent par de petits bastions circulaires isolés, comme nos ravelins modernes. Il laisse ces petits ouvrages au-dessous du niveau de la crête de la contrescarpe, et ne les considère que comme des défenses propres à battre un ennemi débouchant par un boyau de tranchée au niveau du fond du fossé, et se disposant à le passer pour attacher le mineur au pied des murailles, ou pour les escalader au moyen d'échelles. Dans le chapitre de son œuvre intitulé : *Antiquæ civitatis munientæ ratio*, où il explique comment on doit renforcer par des défenses extérieures une ville dont on veut conserver l'ancienne enceinte munie de tours, il construit de ces petits bastions isolés au fond des fossés (12) <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici le passage indiquant l'utilité de ces ouvrages... « Inter hæc deinde propugnacula ad fossæ alia passim construuntur rotunda, que et ipsa humilia et sursum versus non nihil fastigata, tecti rationem à superioribus non absimilem sortiantur. In hæc nimirum propugnacula seu fossæ stationes secretiora itinera quasi diffugia agentur, quæ aditus redditusque clancularios præstent. Est enim hoc genus munitionum non modo utile, sed necessarium quoque, cum hostis in fossam provolutus,

Le nom de *bastion*, ou plutôt de *bastillon*, ne fut guère appliqué aux défenses avancées importantes pendant le xv<sup>e</sup> siècle. On désigna plutôt

12



ces ouvrages par les noms de *boulevard*, de *plate-forme*, qu'ils ne perdirent que vers les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, pour reprendre définitivement la dénomination de *bastion*, conservée jusqu'à nos jours (voy. BOULEVARD).

**BATONS-ROMPUS, zigzags.** C'est un boudin ou une baguette brisée que l'on rencontre fréquemment dans les arcs, archivoltes, cintres, bandeaux et pilastres même de l'architecture du xii<sup>e</sup> siècle. Les tailleurs de pierre à cette époque étaient arrivés à une exécution parfaite, et ils se plaisaient à varier les membres nombreux des archivoltes, les réunions de moulures, au moyen de combinaisons de tracés qui produisaient un grand effet par le jeu des lumières et des ombres. Les bâtons-rompus les plus ordinaires sont ceux que nous donnons dans la fig. 1, reproduisant l'archivolte d'une des fenêtres de la cathédrale de Tulle. Cette ornementation se combine avec l'appareil des claveaux; ceux-ci étant taillés et ravalés avant la pose, rien n'était plus simple que le tracé du boudin rompu sur chacun d'eux, comme le démontre le voussoir A; l'assemblage de ces voussoirs produisait beaucoup d'effet à peu de frais. Mais c'est en Normandie surtout que ce moyen de décorer les archivoltes est fort employé du xi<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle. La pierre de taille employée dans cette contrée se prêtait à ces recherches de moulures. Non-seulement en Normandie on trouve un grand nombre d'arcs moulurés, tracés suivant la fig. 1; mais les bâtons-rompus se doublent, se contrarient (2)<sup>1</sup>, se pénètrent même parfois. Les monuments normands de l'Angleterre nous donnent les plus nombreux et riches exemples de ce genre de décoration<sup>2</sup>.

Les architectes de l'Ile-de-France n'usèrent qu'avec discréption de la moulure en bâtons-rompus. Ils évitaient les bizarries, les recherches, et semblaient prendre à tâche dans leurs édifices de laisser aux grandes lignes de l'architecture leur fonction, de repousser les formes qui pouvaient

« catervatim muris scalas admolitur.... » (Voy., au mot BOULEVARD, des petits bastions analogues à ceux dont parle Albert Dürer, attachés aux flancs de la forteresse de Schaffhausen.)

<sup>1</sup> Porte du clocher de Saint-Loup, à Bayeux.

<sup>2</sup> Voy. *A Gloss. of Terms used in Greec., Rom., Ital. and Gothic. Archit.* Oxford, J. H. Parker, 1850.